



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

Enquête publique préalable
à un défrichement pour la mise en culture de 13 ha 69 a 20 ca
sur la commune de PONTENX-LES-FORGES

Demandeur : **SCEA MOUNES**
2350 PERPRISE DE TUYAS
40 210 COMMENSACQ
Représentée par M. Olivier BANOS

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de PONTENX-LES-FORGES – 46 place Charles De GAULLE – 40 200 PONTENX-LES-FPIRGES – durant **32 jours consécutifs du lundi 14 janvier 2019 à 09h00 au jeudi 14 février 2019 à 17h00.**

Le préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

M. Pierre Jacques LISSALDE, Ingénieur des Travaux Publics d'État à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de PONTENX-LES-FORGES aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi, mardi et jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de PONTENX-LES-FORGES aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 14 janvier 2019 à 09h00 au jeudi 14 février 2019 à 17h00, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de PONTENX-LES-FORGES;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de PONTENX-LES-FORGES ;
- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr , avant le jeudi 14 février 2019 à 17h00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP de PONTENX Défrichement) ».

M. Pierre-Jacques LISSALDE, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- lundi 14 janvier 2019 : de 09h00 à 12h00
- mercredi 23 janvier 2019 : de 14h00 à 17h00
- jeudi 31 janvier 2019 : de 09h00 à 12h00
- jeudi 14 février 2019: de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par M. Olivier BANOS – SCEA MOUNES – 2350 PERPRISE DE TUYAS – 40 210 COMMENSACQ.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de PONTENX-LES-FORGES et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet